

Les rues et leur histoire

pages 8-10

Photo Dominique Fortier

Deschênes s'attaque à l'assurance-emploi

page 7

Photo Jean-Philippe Thibault

Déjà 30 ans pour Exploramer

page 14

Photo Johanne Fournier



L'événement Prenez la route Hyundai



Financement¹ à partir de

0 %

sur toutes les IONIQ 6 2025.

Obtenez jusqu'à

11 000 \$

de rabais sur les véhicules IONIQ 6 2025.
Comprend le rabais additionnel de Hyundai
et le rabais du gouvernement du Québec.*

IONIQ 6 2025



IONIQ 6 2025

Louez^o la Preferred RWD Long Range pour :

100 \$	pour 24	46 895 \$
par semaine	mois (104 semaines) avec acompte de 3 195 \$	Exemple de prix de vente

Caractéristiques clés :

- Système de charge ultra rapide (jusqu'à 800 V / 350 kW)
- Assistance à l'évitement de collision frontale (FCA)
- Moteurs électriques de 74 kW + 165 kW + batterie haute tension au lithium-ion polymère de 77,4 kWh

Comprend le rabais additionnel de 7 000 \$ de Hyundai et le rabais de 2 000 \$ du gouvernement du Québec.*



KONA électrique 2025

Louez^o le Preferred pour :

95 \$	pour 24	42 395 \$
par semaine	mois (104 semaines) avec acompte de 2 995 \$	Exemple de prix de vente

Caractéristiques clés :

- Moteur électrique de 150 kW + batterie haute tension de 64,8 kWh au lithium polymère
- Capacité de charge rapide VE (jusqu'à 400 V / 100 kW)
- Frein de stationnement électronique à serrage automatique

Comprend le rabais additionnel de 3 000 \$ de Hyundai et le rabais de 2 000 \$ du gouvernement du Québec.*

5 ANS **100 000 km**
Garantie globale limitée**

8 ANS **160 000 km**
Système électrique***



hyundaicanada.com

¹Offre de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour le véhicule neuf en stock suivant : IONIQ 6 2025 Preferred RWD Long Range à un taux de financement annuel de 0 %. Obligation totale de 47 537 \$. 208 versements hebdomadaires de 220 \$ pour 48 mois. Acompte initial requis de 1 695 \$. Frais de 115 \$ (droit de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur, pour les modèles dotés d'un climatiseur), frais de livraison et de destination de 2 050 \$ et frais d'administration du concessionnaire de 599 \$ inclus. Frais d'immatriculation, assurance, RDPRM (maximum de 119,28 \$) et taxes applicables en sus pour toutes les offres de financement à l'achat et payables au moment de la livraison. *Offre de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour : IONIQ 6 Preferred RWD Long Range 2025 / KONA électrique 2025 Preferred à un taux annuel de 1,99 % / 1,99 %. Obligation totale de 13 577 \$ / 12 886 \$. 104 / 104 versements hebdomadaires de 100 \$ / 95 \$ pour un crédit-bail simple de 24 / 24 mois. Acompte initial de 3 195 \$ / 2 995 \$ et paiement de la première mensualité requis. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Limite de 16 000 km par année; 12 ¢ par kilomètre excédentaire. Les offres de location comprennent les frais de livraison et de destination de 2 050 \$ / 2 050 \$ et des frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur) et les frais d'administration du concessionnaire de 599 \$. Frais d'immatriculation, assurances, droits de permis de conduire, RDPRM, et tous les droits, frais et taxes applicables en sus. *Les ajustements de prix correspondent à un rabais de 2 000 \$ / 2 000 \$ du gouvernement du Québec sur les véhicules électriques pour les résidents admissibles et au rabais additionnel de 7 000 \$ / 3 000 \$ de Hyundai sur tous les véhicules électriques 2025 en stock. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir plus de détails. L'offre est disponible pour certains véhicules électriques en stock seulement, à la location, au financement et à l'achat au comptant jusqu'au 30 septembre 2025. Le rabais additionnel de 7 000 \$ / 3 000 \$ de Hyundai s'applique avant les taxes. Le rabais de 2 000 \$ / 2 000 \$ du gouvernement du Québec s'applique après les taxes. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Les modèles en stock pour lesquels les ajustements de prix s'appliquent peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et d'une région à l'autre. Pour plus de détails sur les modèles admissibles, rendez-vous chez votre concessionnaire Hyundai. **La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ***Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques et appellations commerciales sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.



Balayer pour en savoir plus

Le débat sur la nouvelle école se poursuit

Le débat entourant le lieu où sera construite la nouvelle école primaire de Matane continue de faire débat au sein de la population.

Dominique Fortier

Comme il a été annoncé il y a quelques semaines, le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées (CSSMM) a reçu le feu vert pour bâtir une toute nouvelle école primaire évaluée à 61 millions de dollars afin de remplacer les écoles Zénon-Soucy et Victor-Côté qui sont en fin de vie utile.

Le hic est que le projet initial consiste à bâtir cette nouvelle école sur un site appartenant déjà au CSSMM, soit le terrain du stade du Rempart où la Ville a déjà investi des sommes considérables. Bien que des discussions soient en cours entre la Ville et la CSSMM, le sujet est sur plusieurs

lèvres ces jours-ci.

C'est le cas du citoyen et futur candidat au poste de conseiller municipal, Jérémie Bouffard. Il a d'ailleurs déposé un document contenant trois recommandations lors de la dernière séance. Parmi celles-ci, on en retrouve une qui touche directement la construction de la nouvelle école.

«Une école est un projet majeur dans une communauté et la Ville détient certains pouvoirs, dont celui de consulter sa population par le biais d'un processus référendaire.»

— Jérémie Bouffard

Jérémie Bouffard souhaite que les élus de Matane soient davantage proactifs dans ce dossier en incluant les citoyens.

Ce dernier explique qu'un projet d'une telle ampleur aura inévitablement des impacts sur l'aménagement du territoire, la circulation, la sécurité



Jérémie Bouffard demande une consultation citoyenne. Photo Dominique Fortier

routière et la vie en communauté. «C'est le même principe que lorsqu'on parle d'acceptabilité sociale.»

Le stade du Rempart en jeu

À cet effet, des voix se sont élevées sur la crainte de perdre le stade de balle qui accueille de nombreux joueurs chaque semaine. Comme le mentionnait le président de la ligue de balle molle, Sylvain Caron, un stade de balle dans toute la ville n'est pas suffisant.

Jusqu'à maintenant, le maire de

Matane, Eddy Métivier, a affirmé à l'auteur de ces lignes que son objectif était de rendre heureuses toutes les parties impliquées. Il a aussi souligné que l'option de bâtir un nouveau parc de balle était dans les cartons si le CSSMM décidait de réaliser le projet sur son terrain où est situé le stade du Rempart.

Comme l'indique la Loi sur l'instruction publique, une ville est obligée de céder gratuitement un terrain ciblé par le gouvernement pour la construction d'une école.



Le stade du Rempart. Photo courtoisie

CINEMAGAIETE.COM
289, RUE SAINT-PIERRE, MATANE

Votre programmation
du **VENDREDI 12 SEPTEMBRE**
au **JEUDI 18 SEPTEMBRE**
2025

LA CONJURATION : DERNIERS RITES

13+ Durée 135 min

Ven, sam, dim et jeu :
13h • 15h30 • 19h30
Lun, mar et mer :
15h30 • 19h30

MARCHE OU CRÈVE

13+ Durée 108 min

Ven, sam, dim et jeu :
13h • 15h30 • 19h30
Lun, mer : 15h30 • 19h30 | Mar (ANGLAIS) :
15h30 • 19h30

DOWNTON ABBEY : LA GRANDE FINALE

G Durée 123 min

Ven, sam, dim et jeu :
13h • 15h30 • 19h30
Lun, mar et mer :
15h30 • 19h30

Veuillez porter une attention particulière à l'horaire.

LIGNE INFO HORAIRE - 418 562-1113

Si la pluie s'invite, on vous attend au cinéma à 13h! Vérifiez notre page Facebook : Cinéma Gaïeté.

LOCATION ET VENTE DE FILMS 418 562-6042

Le modèle du préfet élu

En Haute-Gaspésie, on fonctionne sur le modèle du préfet élu au suffrage universel depuis plusieurs années. Est-ce que ce modèle a fait ses preuves? On a posé la question au préfet sortant, Guy Bernatchez.

Dominique Fortier

À l'époque, la Haute-Gaspésie avait fait le choix d'élire un préfet à temps plein pour avoir un représentant qui allait être en mesure de se donner à 100 % pour l'ensemble du territoire. À ce moment-là, le poste de maire de Sainte-Anne-des-Monts n'était pas non plus un emploi à temps plein.

Si la rémunération a évolué au fil des années, le salaire de base actuel pour le préfet en Haute-Gaspésie est de 65 000 \$ en plus de l'allocation de dépenses, ce qui donne environ une rémunération avoisinant les 80 000 \$ par année.

Connaître tous les enjeux

Ce dernier souligne qu'une MRC a

tellement d'enjeux différents qu'il est pratiquement impossible d'être un expert dans tous les domaines. Toutefois, il faut en connaître suffisamment pour être en mesure de faire de la représentation politique adéquate.

« Nos 40 heures sont amplement comblées. Ce sont des rencontres par-dessus rencontres, de jour comme de soir. Et si on veut être le moins professionnel, on doit être au fait des dossiers, ce qui implique beaucoup de lecture pour savoir de quoi on parle. »

Et les dossiers ne manquent pas; du développement social aux changements climatiques en passant par les enjeux environnementaux, les infrastructures ou l'économie, pour ne nommer que ceux-là.

Des implications au-delà de la préfecture

En tant que préfet élu, l'un des premiers gestes que Guy Bernatchez a posés a été de se faire élire sur le

conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). C'était une première pour un élu en Haute-Gaspésie. « J'ai ensuite été nommé comme vice-président de la Commission permanente sur l'énergie et les ressources naturelles ainsi que président du Comité des communautés forestières du Québec, ce qui m'a apporté un lot de tâches supplémentaires. »

Le principal intéressé estimait qu'il était essentiel pour le préfet de la Haute-Gaspésie de siéger à ces comités qui touchent des réalités bien présentes dans la MRC. S'ajoute à cela son implication dans la Démarche intégrée en développement social et dans le Comité consultatif régional de la réserve des Chic-Chocs en plus du rôle qu'il joue dans la distribution des subventions au sein de l'organisation autrefois connue sous le nom de CLD. Il est aussi administrateur par défaut de la Régie intermunicipale des trans-



Le préfet sortant de la Haute-Gaspésie, Guy Bernatchez. Photo Dominique Fortier

ports et de la Régie de l'Énergie.

Et concilier un rôle de maire, de préfet et un autre emploi, c'est faisable? « Je ne peux pas répondre pour les autres, mais en partant, un préfet nommé est aussi le maire d'une municipalité, ce qui amène une charge de travail supplémentaire. Pour ma part, le simple boulot de préfet me donne de l'ouvrage en masse. Plus qu'en masse », conclut-il.



Un boulot à temps plein

Dans la MRC du Rocher-Percé, le préfet est lui aussi élu au suffrage universel. Le salaire représente une tâche à temps plein et il est de 60 000\$ par année plus des allocations de déplacement, pour environ 1200\$ brut chaque semaine. « Je pourrais vivre juste de ça c'est certain », lance de but en blanc Samuel Parisé. Celui-ci est également copropriétaire de la Buvette Thérèse à Percé, où il continue de travailler occasionnellement pendant la saison estivale.

Lorsqu'il a été élu en 2021 - le plus jeune préfet de l'histoire du Québec - il ne savait même pas que le boulot était rémunéré. « Je pensais que c'était bénévole. C'est un gros plus c'est évident, sinon je pensais que je devais garder mon autre emploi », explique celui qui alors travaillait pour le CISSS de la Gaspésie en travail social. D'avoir un salaire conséquent à ses responsabilités lui permet de se concentrer presque entièrement à la préfecture, ayant depuis quitté son emploi dans le domaine de la santé. « C'est parfait parce qu'aujourd'hui un préfet, c'est un travail à temps plein. Ça couvre beaucoup de choses et il faut prendre le temps de bien les connaître. »

L'occupation permanente des terres publiques est un privilège!

Québec.ca/partage-territoire

Votre gouvernement Québec

Le salaire du préfet de La Matanie augmentera de 80 % en 2026

Le salaire du préfet de La Matanie passera de 36 212 \$ à 65 000 \$ en 2026 lorsque le projet de règlement sera adopté ce 17 septembre.

Dominique Fortier

À la suite de discussions et de comparaisons avec ce qui se fait dans les autres MRC, le conseil des maires s’est mis d’accord pour majorer le salaire du préfet qui sera pratiquement doublé dès janvier.

Le préfet actuel, Gérald Beaulieu, précise d’abord que cette hausse de rémunération n’est pas rétroactive et ne concerne pas les élus du mandat présent. Elle sera donc applicable pour les élus qui siégeront après les élections de novembre prochain.

«La rémunération des élus du conseil de la MRC de La Matanie datait de 2019. L’analyse a été faite en se com-

parant aux autres MRC de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. Ce qu’on a constaté est que La Matanie est la MRC qui payait le moins son préfet.»

Gérald Beaulieu justifie cette hausse par l’augmentation significative des tâches et des responsabilités. «Avec toutes les rencontres sur les différents comités, à la Régie de l’Énergie, la Table des élus du Bas-Saint-Laurent, les dossiers qui se multiplient, les affectations et le travail de représentation politique, nous avons décidé d’ajuster le salaire qui est quand même en dessous de la moyenne.»

Précisons aussi que le préfet ne reçoit pas d’allocation supplémentaire pour les déplacements faits à l’intérieur de la MRC. Par ailleurs, la rémunération du préfet suppléant a aussi été revue, passant de 6000 \$ à 6500 \$ par année ainsi que la rémunération des élus sur certains comités qui ont été ciblés.



Le préfet de La Matanie, Gérald Beaulieu. Photo courtoisie

Notons qu’il avait, et il y a encore, une compensation financière pour les membres du conseil qui siègent aux séances de la MRC.

Pour Gérald Beaulieu, l’idée est d’intéresser des gens à se présenter au

poste de préfet, mais aussi d’offrir une rémunération à la hauteur du travail qui, selon lui, correspond à un boulot à temps plein. «Il y a suffisamment d’ouvrage pour combler 40 heures par semaine.»

Préfet, maire et employé, est-ce réaliste ?

Si le poste de préfet – qu’il soit élu comme en Haute-Gaspésie ou nommé par ses pairs comme en Matanie – exige un investissement de 40 heures par semaine, est-il réaliste de penser qu’une seule personne pourra à la fois être préfet, maire d’une municipalité et dans certains cas occuper un autre emploi ?

Dominique Fortier

Comment s’assure-t-on que le candidat travaillera réellement 40 heures par semaine ? «Il y a aura un processus de reddition de comptes, donc un rapport trimestriel où il détaillera tout ce qu’il a fait pendant cette période. Pour ma part, en plus des responsabilités de base, je siége aussi au conseil d’administration du CISSS et je suis membre du conseil d’administration du CAUREQ. C’est vraiment un travail à temps plein», explique le préfet de La Matanie, Gérald Beaulieu.



Matane est la ville centre de la MRC de La Matanie. Photo Stéphane Quintin

Préfet, boulot à temps plein

Donc comment concilier une vie professionnelle et la fonction de préfet en plus ? «Ça demande beaucoup de sacrifices sur la vie professionnelle. Pour ma part, j’abandonne mes activités professionnelles en novembre prochain pour me consacrer à temps

plein à ma tâche d’élu puisque j’entends me présenter à nouveau à la mairie de Baie-des-Sables ainsi qu’au poste de préfet. Personnellement, je ne peux plus concilier ma carrière professionnelle et le poste de préfet, car ça représente trop de travail», précise-t-il.

La personne qui accèdera au poste de préfet ne sera pas obligée de quitter son emploi pour se dédier à temps plein au boulot de préfet, mais Gérald Beaulieu imagine mal comment ça sera possible. «On croit qu’en ayant une rémunération attrayante, ça va attirer des gens vers le poste.»

Maire et préfet, deux rôles conciliables ?

Gérald Beaulieu précise que le préfet doit s’assurer de ne pas se retrouver en conflit de vision. «Si je prends mon exemple personnel, c’est la mairesse adjointe qui siége au nom de Baie-des-Sables aux rencontres de la MRC. C’est elle qui prend la parole lorsqu’il est question de la municipalité parce qu’on ne peut pas représenter sa municipalité et être préfet. Ça peut arriver que la vision soit différente entre celle de la municipalité et celle de la MRC. C’est pour ça qu’on doit gérer le tout de façon très intelligente.»



L'héritage silencieux d'un bâtisseur

Guy Rocher Photo courtoisie Normand Blouin

Il y a des départs qui laissent un vide immense et d'autres qui révèlent soudain l'ampleur d'une présence qu'on n'avait peut-être pas assez mesurée. La mort de Guy Rocher, survenue le 3 septembre à l'âge vénérable de 101 ans, appartient à cette seconde catégorie.

Son legs dans nos régions

Dans les grandes villes, on salue le géant de la sociologie, l'architecte de la Révolution tranquille, l'homme qui a contribué à façonner le rapport Parent. Ces hommages sont mérités, bien évidemment. Mais, c'est peut-être dans nos régions, loin des projecteurs et des tribunes officielles, que l'œuvre de cet homme prend sa dimension la plus touchante.

Quand Guy Rocher parlait de démocratisation de l'éducation, il ne philosophait pas dans l'abstrait. Il dessinait l'avenir de milliers de jeunes qui, sans ses idées révolutionnaires, auraient peut-être renoncé à leurs rêves, faute d'accès. Ces cégeps qui ponctuent aujourd'hui notre territoire, de Rimouski à Gaspé, en passant par Matane et Amqui, sont autant de

phares allumés par sa vision. Avant lui, combien de nos enfants devaient s'exiler vers les grands centres pour poursuivre leurs études collégiales? Pire encore, combien y renonçaient tout simplement?

Son legs se lit dans chaque diplôme remis dans nos établissements régionaux, dans chaque programme délocalisé qui permet à un étudiant de maîtriser les sciences ou les arts sans quitter sa terre natale. Quand l'Université du Québec à Rimouski accueille ses étudiants, quand le Cégep de Matane ou celui de Gaspé ouvre ses portes chaque automne, c'est un peu l'esprit de Guy Rocher qui anime ces lieux d'apprentissage.

Son message demeure vivant

Mais, au-delà des pierres et des programmes, c'est une philosophie profondément humaine que ce sociologue a semée dans notre société. Dans un Québec qui cherchait encore son identité, il a affirmé que nos accents, nos expressions, nos façons particulières d'être au monde méritaient respect et reconnaissance. Pour nous, qui portons parfois nos origines

comme un fardeau dans un monde qui privilégie l'uniformité urbaine, son message demeure bien vivant.

« Ces cégeps qui ponctuent aujourd'hui notre territoire, de Rimouski à Gaspé, en passant par Matane et Amqui, sont autant de phares allumés par sa vision. »

Guy Rocher n'était pas né dans l'Est-du-Québec. Encore mieux, il était l'homme de tous les territoires du Québec, de toutes ces communautés qu'on disait jadis vouées au sous-développement. Il a cru en nous avant que nous n'osions pleinement croire en nous-mêmes.

Aujourd'hui, quand une étudiante

de Rimouski obtient son diplôme universitaire, quand un chercheur de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski publie ses travaux, quand un créateur de Gaspé ou de Percé voit son œuvre reconnue, il y a un peu de Guy Rocher dans cette réussite. Car, il a contribué à bâtir un système qui rend ces parcours possibles, qui transforme les rêves en réalités.

Héritiers de Guy Rocher

Dans le grand concert d'hommages qui accompagne son départ, nos voix régionales peuvent sembler modestes. Pourtant, nous sommes peut-être ceux qui incarnons le mieux sa réussite : une société où l'excellence intellectuelle n'est plus l'apanage d'une élite géographique, où l'on peut naître n'importe où au Québec et prétendre aux plus hautes sphères du savoir.

Guy Rocher s'en est allé, mais son écho résonne encore dans nos écoles, nos universités, nos ambitions collectives. Nous sommes tous un peu ses héritiers et c'est là le plus bel hommage que nous puissions lui rendre.

L'assurance-emploi toujours sur le radar

La réforme du régime d'assurance-emploi est toujours un enjeu d'actualité que le député bloquiste Alexis Deschênes aimerait régler une bonne fois pour toutes.



Dominique Fortier
dfortier@lesoir.ca

Même si les problèmes résonnent dans la tête des gens comme une situation créée par le gouvernement conservateur de Stephen Harper, il faut remonter 10 ans auparavant, lors de l'ère de Jean Chrétien, pour constater les premiers grands changements au régime d'assurance-chômage, alors rebaptisé assurance-emploi.

Si le gouvernement libéral de l'époque avait grandement changé les règles du régime, notamment en abaissant les revenus assurables à 55 %, d'autres réformes et d'autres modifications viendront toucher directement les travailleurs saisonniers, surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

On peut penser à l'augmentation du nombre d'heures minimales pour se qualifier à l'assurance-emploi. Malgré la promesse de «réparer» le tout, le gouvernement de Justin Trudeau n'aura jamais ramené le régime là où il était il y a 30 ans.

Maintenir la pression

Pour le député actuel de Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine-Listuguj, il faut maintenir la pression sur le gouvernement fédéral. «Aujourd'hui, on ne parle plus seulement des prestataires d'assurance-emploi, mais bien des employeurs. Il en va de la compétitivité de nos entreprises.»

Alexis Deschênes donne l'exemple d'une entreprise qui œuvre dans la transformation des produits de la mer. «Si pour une raison ou une autre, il y a moins de crabes une année, la conséquence est qu'il y a moins d'ouvrage pour ses travailleurs. Et ce qu'on remarque dans notre région est que ces employeurs vont embaucher leurs



gens pour une période supérieure à celle dont ils en ont besoin simplement pour permettre aux travailleurs d'avoir suffisamment d'heures pour se qualifier à l'assurance-emploi.»

Le moins généreux en Occident

Ce qui fâche le député est le fait que les employeurs se retrouvent à compenser un régime trop rigide, et ce, même s'il y a des surplus dans les coffres.

«Le système canadien est l'un des moins généreux en Occident. On redonne à peine 66 % du salaire contrairement à 80 ou même 90 % dans certains pays d'Europe. Il faut que nos travailleurs puissent y accéder plus facilement et qu'ils en retirent davantage. On doit avoir un minimum de 35 semaines, ce qui permettrait tout le temps de faire ses heures.»

Quant à savoir si un travailleur devrait combler le reste de l'année en occupant un autre emploi, Alexis Deschênes n'est pas contre si certaines personnes veulent améliorer leur sort, mais l'idée générale est de ne pas voler la caisse de l'assurance-emploi qui est remplie par les travailleurs et les employeurs pour l'utiliser à d'autres fins décidées par le gouvernement.

Le député bloquiste en Gaspésie, Alexis Deschênes. Photo Jean-Philippe Thibault

Vente Brunet *plus*

1^{er} anniversaire

Seulement au Brunet Matane
du 18 au 24 septembre 2025

plus de détails sur la vente
anniversaire ici

Isabelle Rouleau, pharmacienne propriétaire
Les Galeries du Vieux Port
750, av. du Phare Ouest, Matane > 418 566-6050

L'origine des noms de nos rues

La toponymie : riche en histoire

Par définition, la toponymie est l'ensemble des noms de lieux d'un endroit donné. Mais dans les faits, la toponymie en révèle énormément sur l'histoire d'une ville ou d'un village. C'est notamment le cas avec les noms de rues.

Dominique Fortier



Le directeur général de la Société d'histoire de la Haute-Gaspésie, Marc-Antoine DeRoy. Photo Courtoisie

Chaque municipalité possède le pouvoir de nommer ses rues comme bon lui semble. Ce même pouvoir s'étend aux parcs et aux édifices municipaux. Quant à la Commission de toponymie du Québec, elle est responsable de trouver des noms pour les entités géographiques naturelles comme les montagnes et les rivières ainsi que les routes sous la gestion du ministère des Transports. Il en va de même pour les ponts et les édifices de l'État.

Lorsqu'on arrive à plus petite échelle, soit dans une municipalité, les rues parlent beaucoup par leur nom. Ils racontent souvent un pan de l'histoire d'une ville ou d'un village. Le directeur général de la Société d'histoire de la Haute-Gaspésie, Marc-Antoine DeRoy, est d'avis qu'on pourrait en faire encore davantage pour mettre l'histoire à l'avant-plan. Notamment à travers la toponymie.

À l'époque, Francis Pelletier, un visage fort connu dans le milieu

culturel annemontois, avait un projet pour donner plus de lustre aux rues et avenues à numéros. L'idée était de donner un surnom à certaines portions de rues. Par exemple, la 1^{re} avenue aurait pu porter le nom de « faubourg » entre l'église et le pub chez Bass. Il aurait alors suffi de mettre le mot faubourg entre guillemets sous le nom 1^{re} avenue. De cette manière, on contourne les irritants liés à un changement d'adresse postale.

D'ailleurs, certaines rues ont déjà des surnoms qui sont restés dans la mémoire collective. « Si on parle à quelqu'un de 60 ans et plus, il te mentionnera la rue du théâtre et non la 4^e rue, car c'est à cet endroit que se trouvait le cinéma, explique Marc-Antoine DeRoy. D'ailleurs le dernier film à y être projeté était E.T. »

On vous propose donc une petite incursion dans l'univers toponymique de Matane et Sainte-Anne-des-Monts, histoire de découvrir l'origine de cer-



Les noms de rues révèlent des pans de l'histoire des villes. Photo Montage

tains noms de rues qu'on emprunte au quotidien.

NDLR: Merci à Marc-Antoine DeRoy pour sa contribution à la portion annemontoise de ce reportage.



Ave Saint-Jérôme, Matane

La rue principale, la Main, la Saint-Jérôme ou... la rue Édouard si l'on remonte à une époque plus lointaine. Aujourd'hui, l'artère principale du centre-ville se nomme Saint-Jérôme. Évidemment, il y a une connotation religieuse qui réfère au patron de la paroisse, Saint-Jérôme. Dans la religion catholique, Saint-Jérôme est un érudit qui a reçu le mandat de traduire les évangiles en latin.

L'histoire nous apprend également que le nom de cette rue évoque aussi l'abbé Jérôme Demers qui a vécu de 1774 à 1853. Il a aussi été vicaire général du diocèse de Québec et professeur de philosophie au Séminaire de Québec.



Rue Saint-Christophe, Matane

La rue Saint-Christophe est une rue nord-sud qui s'étend du boulevard Dion jusqu'à l'avenue Saint-Jérôme. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le nom n'a rien de religieux et ne fait pas référence à Saint-Christophe, le patron des voyageurs, mais plutôt au navigateur Christophe Chouinard, qui a vécu de 1797 à 1823. Il était propriétaire de terrains où la rue est située. Sa première embarcation se nommait la Citrouille amoureuse et était, selon les archives, un véritable magasin flottant.



Rue William-Russell, Matane

Plus d'un Russell a laissé sa trace à Matane. Le premier qui vient en tête est Gerry Russell qui a donné son nom à l'aéroport Russell-Burnett. Toutefois, dans ce cas-ci, on fait plutôt référence à William Russell, le gérant de l'entreprise James Richardson, une entreprise écossaise de transformation du bois qui œuvrait en Gaspésie de 1904 à 1980. La compagnie avait trois usines, soit à Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts et Grande-Vallée.



Rue Sasseville, Sainte-Anne-des-Monts

La rue Sasseville ramène à la terre des Sasseville. Cette famille résonne dans la municipalité de Sainte-Anne-des-Monts puisque le tout premier maire de l'endroit était Jean-Baptiste Sasseville en 1846. Marie-Georges Sasseville avait d'ailleurs une maison à cet endroit.



Route Lavoie, Sainte-Anne-des-Monts

La route Lavoie s'appelait auparavant Georges-Pelletier. Ledit Pelletier était propriétaire d'une maison qui abritait aussi un hôtel. C'était une des rares maisons de l'époque qui était faite en brique; des briques qui avaient d'ailleurs été façonnées à Sainte-Anne-des-Monts. Elle était située au coin de la route Lavoie et de la 1^{re} avenue.

Quant au nom de Lavoie, l'origine du nom est moins claire. C'était le chemin d'époque qui menait à Saint-Bernard-des-Lacs. Tout ce qu'on possède comme information indique que le nom ferait possiblement référence à l'un des premiers résidents de l'endroit.



Boulevard Perron, Tourelle

Le boulevard Perron à Tourelle porte ce nom depuis 1929. Selon l'historien, Marc-Antoine DeRoy. À l'époque, le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau était venu faire le tour de la Gaspésie et s'était arrêté à Sainte-Anne-des-Monts en compagnie de l'ambassadeur de France pour y faire un discours. Il avait nommé le chemin qui ceinturait la Gaspésie en l'honneur de l'ancien ministre de la Voirie, Joseph-Léonide Perron. D'ailleurs, cette nomenclature ne lui avait pas porté chance, car il perdait son poste de ministre au même moment.

D'ailleurs, il y a encore quelques endroits en Gaspésie où la route 132 porte toujours le nom de Perron comme à Carleton-sur-Mer. Dans le Nord, Tourelle est le dernier endroit où le nom Perron a été conservé.

L'origine des noms de nos rues



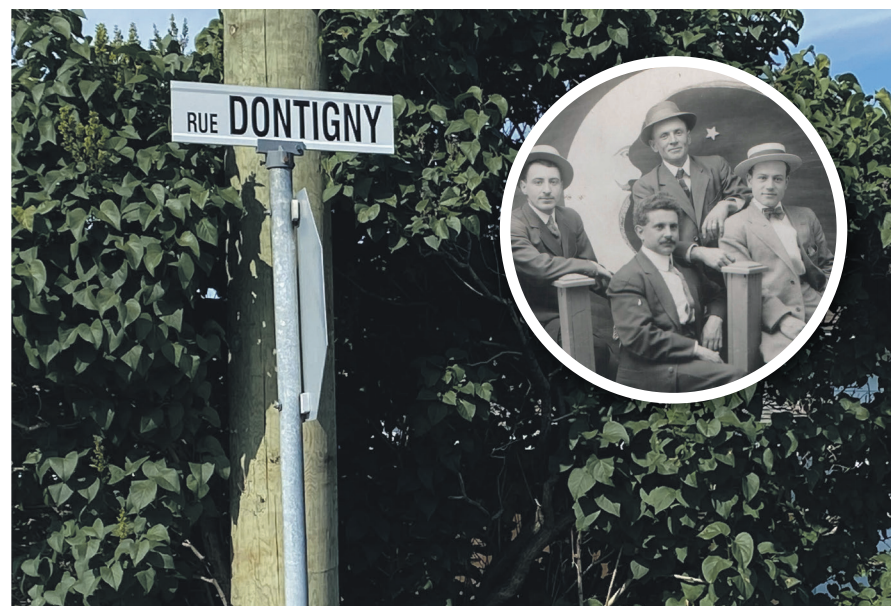
Rue J.-Octave-Lebel, Matane

La rue J.-Octave-Lebel traverse une petite partie de la ville entre l'Avenue du Phare et l'église Saint-Jérôme. Elle porte le nom du notaire Joseph-Octave Lebel qui a été secrétaire-trésorier de la commission scolaire du village de 196 à 1927. Comme c'est souvent le cas pour des rues portant des noms propres, celle-ci a été construite sur des terrains ayant appartenu au notaire Lebel au milieu des années 1940.



Rue Étienne-Gagnon, Matane

La rue Étienne-Gagnon est une artère parallèle à la route 132 qui s'étend de la rue Druillettes jusqu'à la rue William-Russell. Son nom évoque un notaire qui a rendu l'âme en 1941. Il a été secrétaire-trésorier à la Ville de Matane durant 31 ans. Son nom a été officialisé par la Commission de toponymie du Québec en 1982.



Rue Dontigny, Sainte-Anne-des-Monts

La petite rue Dontigny rappelle le nom du Dr Arthur Dontigny qui était médecin au début du 20^e siècle. Il a aidé plusieurs femmes de l'époque à accoucher. Il détenait une magnifique maison sur la 1^{re} avenue qui a été détruite pour faire un stationnement. Un vieil article du journal Le Devoir de 1936 fait justement mention d'un Dr Arthur Dontigny de Sainte-Anne-des-Monts qui avait été nommé coroner pour le district électoral de Gaspé-Nord.

La somme sera versée aux cinq MRC de la Gaspésie et à la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.
Photo archives – Tugliq Énergie



«L'argent de l'éolien permet d'en faire davantage dans nos communautés locales.»

— Simon Deschênes

Des redevances locales de 3,5 millions

La Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine versera 3,5 millions de dollars en redevances pour l'année 2025 aux cinq MRC de la Gaspésie et à la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

Nelson Sergerie

C'est ce qu'a convenu le conseil d'administration réuni la semaine dernière à Chandler. La somme représente ce qui avait été prévu au budget de 2025.



Le président de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Simon Deschênes. Photo Dominique Fortier

Ces distributions proviennent de l'exploitation des parcs éoliens Le Plateau 2, Roncevaux, Nicolas-Riou et Dune-du-Nord. La Régie se garde un coussin financier.

«Ça va nous permettre d'avoir une meilleure stabilité. On se rappellera que ça fait deux ans que nous n'avons pas les distributions espérées dues à 100 % au gisement de vent. On profite de cette année pour mettre en banque des surplus pour assurer plus de stabilité de revenus à nos membres», indique le président de la Régie et maire de Sainte-Anne-des-Monts, Simon Deschênes.

En 2024, ce sont 3,5 millions de dollars qui avaient été versés, mais la régie prévoyait plutôt 4 millions.

«On va gérer avec cette manière avec une bonne prévisibilité. Il pourrait y avoir des années où on versera davantage d'argent, mais on ne veut plus distribuer en bas du budget prévu. C'est une directive du conseil d'administration et je pense que c'est aussi de la saine gestion», note le président.

Un peu plus l'an prochain

En 2026, la régie prévoit ainsi verser

4 millions en redevances.

«Avec le petit coussin, on est capable de se permettre un 500 000 \$ supplémentaire pour l'ensemble des communautés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine», projette Simon Deschênes qui ne veut pas dévoiler le surplus accumulé qui n'est pas si consistant.

Depuis 2016, la Régie verse des redevances à ses membres et le total atteint maintenant 33 millions de dollars.

«Ces sommes sont réinjectées dans les communautés. Ces argents servent de levier de développement. Le milieu municipal marche souvent par subventions et il y a toujours une mise de fonds, des contributions municipales. L'argent de l'éolien permet d'en faire davantage dans nos communautés locales. C'est une excellente nouvelle», conclut le président.

Le coussin ne servira pas à financer la construction des parcs actuels au Bas-Saint-Laurent et dans les MRC de Montmagny et L'Islet, ou encore les 6000 mégawatts projetés par l'Alliance de l'énergie de l'Est, Hydro-Québec et la Première nation Micmac de la Gaspésie.

Soumission
GRATUITE

L'hiver dernier a été dur ?
Trop de neige, trop de déneigement ?
NOUS AVONS LA SOLUTION !!
UN HIVER PLUS SIMPLE, GARANTI !!

SPÉCIALISTES
DU SUR MESURE

Visitez notre site web
ABRISPLUSMATANE.COM

418 562-2548
136, Saint-Pierre, Matane QC
G4W 2B5 | Ouvert du lundi au
vendredi de 9 h à 16 h 30



Laïcité : un show de boucane

Les prières de rue sont déjà légalement interdites au Québec.

Le gouvernement Legault a bien prévu le coup. Alors que sa cote de popularité est au plus bas, il profite du dévoilement du rapport Pelchat-Rousseau sur la laïcité au Québec afin de changer le mal de place et propose un projet de loi sur un enjeu controversé.

Pendant que le Québec vit un déficit historique, que ses infrastructures publiques sont en ruines, que le réseau collégial subit des compressions historiques et que l'opposition au nouveau régime forestier se poursuit, la Coalition avenir Québec (CAQ) annonce qu'elle lancera un projet de loi afin d'interdire... les prières de rue.

Quand notre bilan est peu reluisant, quoi de mieux que de faire un drame avec une situation anecdotique qui sème la division et la controverse? Dans les coulisses politiques, c'est ce qu'on appelle faire du «wedge politics» ou, en français, la stratégie de la division. Les gouvernements ne se privent malheureusement pas de sortir un épouvantail du genre quand ça ne va pas bien.

Interdire ce qui est déjà interdit ?

Pour le coup, la CAQ frappe fort. J'oserais ajouter qu'elle gaspille notre temps, notre énergie et notre argent. Alors que les prières de rue sont déjà

légalement interdites au Québec par le *Code de la sécurité routière* (à moins de demander un permis), au fédéral par le *Code criminel* (qui élargit même cette question aux espaces publics) et que certaines réglementations municipales l'encadrent, je m'explique difficilement ce que le gouvernement souhaite contrôler de plus. Vous avez bien compris : c'est déjà régi par plusieurs lois.

Au sujet de la nécessité d'interdire les prières de rue, Christiane Pelchat, l'une des deux autrices du rapport sur la laïcité, explique qu'il n'y a pas d'enjeu à ce sujet. Venant d'une défenderesse du renforcement de la laïcité, cette intervention vient confirmer qu'on parle d'un problème qui n'en est pas un.

Histoire montée en épingle

Mais alors, quel est le problème qui nécessitait un tel projet de loi? Ce n'est pas très compliqué. Il y a actuellement des manifestations fréquentes en soutien à la Palestine qui ont lieu à Montréal, tous les dimanches depuis deux ans. Évidemment, une diaspora importante de personnes arabo-musulmanes qui vivent dans la métropole prend part à ces manifestations.

Ce sont des prières qui ont lieu lors de ces rassemblements dont il est ici

essentiellement question. Alors que la CAQ dit que la réalité des prières de rue prend de l'ampleur et que c'est pourquoi on doit s'y attaquer, le Parti québécois (PQ) va plus loin en affirmant que ces prières sont des gestes de provocation.

« Chercher une cible pour faire peur à la population du Québec [...] c'est bien bas. »

Soyons honnêtes; il y a un contexte. Ce ne sont pas des démonstrations religieuses «anticatholiques», ce sont des moments de prières dans un contexte de rassemblement pour la paix en Palestine. S'il y a des enjeux de sécurité qui doivent être adressés dans les manifestations, intervenons. Nous avons les moyens de le faire. Mais, chercher une cible pour faire peur à la population du Québec et nous faire croire que nous devons régler une urgence qui n'en est pas une, c'est bien bas.

Le PQ et la surenchère

Je ne peux pas m'empêcher de déplorer le choix du PQ de renchérir en proposant un référendum sur la question auprès de ses membres. Après avoir dit qu'il n'était pas tenu de respecter les résultats d'un tel exercice, Paul St-Pierre-Plamondon explique qu'il trouve important d'avoir des méthodes de consultation démocratiques avec la base militante.

Je suis loin d'être contre l'idée, mais c'est difficile de croire qu'il est nécessaire, pour le PQ, de procéder à cet exercice, alors que son discours sur la question semble bien clair. Plusieurs de ses élus l'ont d'ailleurs exprimé dans les médias : ils aideront la CAQ à aller de l'avant et ils auraient souhaité que le gouvernement intervienne plus tôt sur cette question. Que restait-il à décider?

Pour construire une réelle majorité indépendantiste, nous devons vivre ensemble, reconnaître notre métissage et choisir la solidarité. Nous devons nous ancrer dans les luttes sociales qui touchent la population québécoise. Se rabattre sur des boucs émissaires pour susciter la haine et la crainte ne nous aidera en rien. Peut-on élever le débat, s.v.p.?

Un modèle opaque et coûteux ?

Si certains ont salué la volonté de Québec de développer pour 6000 mégawatts (MW) d'énergie éolienne dans l'Est-du-Québec, d'autres sont plus tranchants.

Jean-Philippe Thibault

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) parle d'investissements « opaques et coûteux ». Récemment, le premier ministre François Legault annonçait que les montants à l'enjeu pourraient avoisiner les 18 milliards de dollars pour la construction de parcs éoliens en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent. La somme augmente à quelque 20 milliards en incluant les lignes de transport pour faire circuler l'énergie.

« On ajoutera des milliers de poteaux et de pales dans les territoires du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, pour une énergie intermittente [qui] pourrait impacter la stabilité du réseau d'Hydro-Québec », estime en contrepartie le SCFP dans un communiqué.

Le modèle ne tient pas la route, selon lui. Les futurs parcs éoliens seront développés en partenariat. Ils appartiendront à 50 % à Hydro-Québec, alors que l'autre 50 % devrait être partagé équitablement entre l'Alliance de l'énergie de l'Est et la Mi'gma'we' Mawimi Business Corporation, soit la branche économique des communautés Mi'gmaq de la Gaspésie.



Aucun projet précis n'a été dévoilé lors de l'annonce faite par le premier ministre à Gaspé, ni aucun emplacement en particulier. Le tout sera déterminé plus tard dans le processus.

« Nous avons toujours su que le premier ministre voulait donner au privé la production d'électricité, s'insurge le président du secteur énergie du SCFP au Québec, Frédéric Savard. Il y a déjà 4000 MW d'éoliennes privées au Québec, on en aura 10000 MW. C'est plus que 25 % du total en privé ce qui constitue un retour en arrière considérable. Il faut se demander où ira l'argent public

et comment il sera dépensé. »

Visée électoraliste

Pour le syndicat, les parcs éoliens auraient plutôt dû être situés dans la région de la Baie-James. L'organisation note également que la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent « est lourdement déficitaire » depuis deux ans. Les pertes seraient de plus de 25 millions de dollars. Cette annonce de 6000 mégawatts serait de surcroît essentiellement électoraliste, selon le SCFP.

Le premier ministre François Legault avait quant à lui qualifié cette annonce de « plus gros projet dans l'histoire de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent ».

« Ça marque une étape décisive dans le développement de l'éolien dans l'Est-du-Québec », précisait pour sa part la présidente-directrice générale d'Hydro-Québec, Claudine Bouchard.

« C'est une excellente nouvelle pour la région, se réjouissait enfin le directeur général de Nergica, Frédéric Côté. Les investissements annoncés sont majeurs et structurants. Ils amèneront ici des infrastructures stratégiques qui vont positionner la région de manière positive pour le futur. »



Pour le syndicat, il s'agit d'une stratégie électoraliste de la CAQ. Ordre national du Québec – Pat Lachance



ROUTE DE DISTRIBUTION À VENDRE

DISTRIBUTEUR INDÉPENDANT

- PAIN ET/OU GÂTEAUX

Financement disponible

SECTEUR À COMBLER:

- ST-ANNE DES MONTS

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRE

Démarrez votre propre entreprise de distribution en bénéficiant d'une clientèle déjà établie. Vos activités principales consisteront à faire la mise en marché, la vente et la distribution de produits de boulangerie et collations.

VOUS RECHERCHEZ

- un défi intéressant
- un environnement de travail dynamique avec un bon potentiel de rentabilité
- tout en faisant partie d'une organisation solide !



COMMUNIQUEZ AVEC Gary Gallant

au 418 631-9330
Ou par courriel :
GallantM-S@outlook.com



Exploramer, 30 ans d'innovation marine

L'activité de commémoration du 30e anniversaire d'Exploramer a commencé par une excursion en mer à bord du navire C.-E.-Marin. Photo Johanne Fournier

Exploramer vient de franchir un cap symbolique en célébrant son 30^e anniversaire.

Johanne Fournier

Pour souligner cet anniversaire, les administrateurs du musée scientifique de Sainte-Anne-des-Monts ont organisé une journée spéciale réunissant une trentaine d'invités, dont quelques membres de la famille du fondateur de l'institution, Charles-Eugène Marin.

Les invités ont pris part à la cérémonie commémorative au sein d'un bâtiment nouvellement rénové au coût de 8 M\$

La journée d'activités a débuté par une excursion à bord du C.-E.-Marin-Exploramer. Le responsable de la collection vivante du musée, Mathieu

Lemonde-Landry, a guidé les passagers dans une exploration marine. Rendu au large, le biologiste et plus ancien employé de l'équipe, qui compte 24 ans d'expérience au sein du musée scientifique, a remonté les casiers. Les excursionnistes ont ainsi pu observer de près et toucher des homards, des crabes communs et un oursin.

Cette sortie en mer a été suivie d'un cocktail d'honneur et de dégustations principalement composées de produits certifiés Fourchette bleue, avant de se conclure par une présentation historique intitulée *Du terre-plein à aujourd'hui*, pendant laquelle la directrice générale d'Exploramer depuis 20 ans, Sandra Gauthier, a retracé les moments marquants de l'évolution du musée.

Héritage d'une vision audacieuse

«Exploramer est une belle réussite et c'est ce qu'on veut souligner», a déclaré le président du conseil d'administration depuis quatre ans, Yves de Lafontaine. Le scientifique à la retraite a tenu à rendre hommage à son prédécesseur, Gilles Thériault, qui a dirigé l'organisme pendant 17 ans.

Le directeur général de la Société d'histoire de la Haute-Gaspésie a replacé la création d'Exploramer dans le contexte du développement touristique régional. Selon Marc-Antoine DeRoy, Charles-Eugène Marin s'inscrit dans une lignée de visionnaires qui, dès 1994, a façonné l'attrait touristique de la Gaspésie, après le premier ministre du Québec, Louis-Alexandre Taschereau qui, en 1929, a fait de la Gaspésie une région touristique, qualifiant la péninsule de «la nouvelle Suisse de la Gaspésie». Il a aussi rappelé la mémoire d'Alphonse Pelletier, qui est à l'origine de la création du parc national de la Gaspésie.

De l'avis de l'historien, le projet d'Exploramer, qui s'appelait initialement Explorama, est arrivé à point nommé en 1995, puisque l'économie de la région était plombée par le moratoire sur la pêche à la morue décrété en 1993.

Résilience face aux épreuves

Sandra Gauthier a évoqué le parcours semé d'embûches de l'établissement. En trois décennies, Exploramer a survécu à un incendie, à plusieurs tem-

pêtes financières et a même annoncé sa fermeture à deux reprises. Elle a reconnu que l'histoire d'Exploramer n'a vraiment pas été un long fleuve tranquille. Elle a cependant tenu à souligner l'intervention salutaire de groupes et d'individus qui sont venus à la rescousse de l'institution.

Ambitions internationales

Loin de se contenter de ce bilan, Exploramer nourrit d'ambitieux projets. «S'il y en a un qui croit à l'internationalisation d'Exploramer, c'est bien moi», a affirmé M. de Lafontaine. L'ancien directeur général de l'Institut Maurice-Lamontagne de Mont-Joli projette d'associer plus fortement et intimement le musée à la science et mise sur l'exportation d'expositions uniques créées localement.

Le projet phare demeure la construction d'un pavillon des requins, «un projet unique qui n'existe pas ailleurs», selon le biologiste de formation. Pour soutenir ses ambitions, l'organisme vient de créer la fondation Les amis d'Exploramer, qui peut déjà compter sur le soutien financier de partenaires comme Telus.

Après 30 ans d'existence, Exploramer semble avoir trouvé son équilibre. «On a atteint une forme de stabilité et de maturité qui fait qu'on peut maintenant réaliser nos rêves», estime Yves de Lafontaine, confiant dans l'avenir de cette institution devenue un incontournable du paysage culturel, scientifique et touristique de la Gaspésie.



Sandra Gauthier et Yves de Lafontaine, respectivement directrice générale et président du conseil d'administration d'Exploramer. Photo Johanne Fournier

Improvisateurs recherchés

La Ligue d'improvisation de Matane (SLiM) est à la recherche de nouveaux joueurs pour sa saison qui débute à la fin du mois de septembre.

Dominique Fortier

La grande famille de la SLiM fait appel à tous les gens âgés de 16 ans et plus qui ont un intérêt pour le merveilleux monde de l'improvisation à se manifester en vue du camp d'entraînement qui se tiendra le 13 septembre de 13 h à 17 h au Pub ludique chez Elmo.

La présidente de la ligue, Karen Pelletier, est très emballée d'entamer cette 16^e saison avec du sang neuf. «Nous avons besoin de relève. C'est pourquoi nous avons abaissé l'âge à 16 ans, question de ratisser encore plus large.»

Mais qu'est-ce que ça prend pour être un bon improvisateur? «Tout le monde peut faire de l'improvisation. On en fait d'ailleurs chaque jour de nos vies. Il ne faut pas nécessairement provenir du domaine artistique pour être bon.

Nous avons vu des enseignants, des médecins et des travailleurs sociaux devenir d'excellents improvisateurs. Les intéressés peuvent simplement venir essayer lors du camp d'entraînement et décider par la suite si ça leur convient», note Karen Pelletier.

Ateliers de formation

Les nouveaux joueurs seront accueillis et encadrés dès leur arrivée au camp d'entraînement. Par la suite, il y aura des ateliers pour acquérir des techniques qui serviront tout au long de l'année. «L'impro, c'est un spectacle avant d'être une compétition. On aide les nouveaux joueurs à se former. Il ne faut oublier qu'il y a plusieurs types de joueurs. Certaines personnes vont se mettre un frein, car ils croient qu'ils ne sont pas capables de faire des blagues. Toutefois, ce n'est pas que ça. On a besoin de joueurs qui peuvent construire l'histoire, d'autres qui vont *puncher* et certains qui sont là en soutien. Tout le monde peut s'y retrouver», précise la présidente.



La ligue d'improvisation de Matane rend hommage à un joueur marquant de la SLiM, Pascal Demers. Photo Dominique Fortier

Matchs spéciaux

Le nombre de participants dictera la formule que prendra la saison. On cherche évidemment à former des équipes complètes pour avoir des matchs traditionnels, mais advenant un manque de joueurs, on adoptera une formule hybride avec différents types de soirées. «À travers la saison, il y aura aussi des matchs spéciaux avec des jeux d'improvisation», précise Karen Pelletier. On peut penser à des soirées de doublage ou à des

jeux de type *Whose line is it anyway?*

Finalement, les improvisateurs pourront participer à l'un ou plusieurs des quatre tournois sur la route qui se tiendront tout au long de la saison.

Pour de plus amples informations, on peut consulter la page Facebook SLi-Matane ou par courriel au slimatane@gmail.com

Place aux journées de la culture en Matanie

La MRC de La Matanie a dévoilé la programmation des journées de la culture qui se tiendront du 26 au 28 septembre.

Dominique Fortier

Les amateurs d'art de tous les styles seront comblés puisqu'une trentaine d'activités gratuites sont au menu. D'ailleurs, celles-ci se tiendront dans neuf municipalités différentes, soit Grosses-Roches, Baie-des-Sables, Saint-Adelme, Matane, Sainte-Félicité, Saint-Léandre, Saint-Ulric, Saint-René-de-Matane et Sainte-Paule.

Sans énumérer les 30 activités, on peut mentionner une exposition en réalité virtuelle panorama réalisée par Hubblo. On pourra aussi admirer la fresque «Mémoire filante» de Léonie Therrien-Tremblay ainsi qu'une projection de murale par les Faiseux de

berlue. Le Chœur Vocalia souligne aussi son 30^e anniversaire avec une exposition de photos retraçant leur riche histoire musicale.

Il y aura du théâtre avec la pièce «Les deux toquées» écrite par François Larocque ainsi qu'une lecture théâtrale gracieuseté d'Isabelle Carignan. S'ajoute à ces activités, le lancement du film «Portail nature Matanie» de Margaret Kraenzel.

De la musique pour tous les goûts

Des journées de la culture ne seraient pas complètes sans la portion musicale. On a donc fait appel à Hôpital Cosmoss qui nous présentera son répertoire de punk douceur. L'école de ballet-jazz de Matane sera aussi de la partie ainsi qu'un spectacle de piano offert par l'école de musique de Matane.



La programmation a été dévoilée au Jubé de Saint-Léandre. Photo Courtoisie

Ces activités et plusieurs autres pour petits et grands combleront les fervents d'art et de culture. Ces journées sont rendues possibles grâce à l'implication d'Hydro-Québec, la MRC de

La Matanie et la Ville de Matane. Pour la programmation complète, on peut visiter les sites de la Ville de Matane ou de la MRC de La Matanie.



Le conflit entre Israël et Gaza est cinglant, horrible. C'est l'hécatombe...

La chicane est pognée, comme on dit, et, quand la bataille perdure, chacune des parties manifeste ouvertement ses raisons de continuer, sans jamais avouer ses torts. Il y a toujours différentes versions dans un conflit.

Qui donc a commencé, alors que la méfiance dure depuis des lustres? Comment faire la différence entre la réalité qu'on nous montre et la manipulation de l'opinion publique par l'un et par l'autre? À qui tout ça profite le plus?

Est-ce que les forces en présence sont équilibrées? Quand est-ce qu'une attaque violente sur la population dépasse les bornes? Quels leaders seront assez responsables, un beau jour, pour mettre fin aux hostilités?

L'ouvrage de la journaliste Meriem Laribi, une Française d'origine algérienne, n'a pas pour ambition de trancher la question. C'est avant tout un réquisitoire sérieux et bien documenté sur l'épouvantable tragédie que les Israéliens font vivre aux Palestiniens de Gaza.

Elle explique que les conditions de vie à Gaza sont désespérantes depuis des décennies. Elle affirme qu'Israël a été, depuis sa création après la Deuxième Guerre mondiale, un État colonial brutal, qui ne respecte pas



Meriem Laribi Photo courtoisie



Gaza : une humanité en détresse

AP Photo/Abdel Kareem Hana

les droits humains.

Elle procède à un effrayant recensement factuel, pendant toute une année (d'octobre 2023 à octobre 2024), des drames de Gaza : bombardements, massacres de civils, privations de nourriture et de médicaments, censure de la presse, écoles et hôpitaux détruits, etc.

Elle remet en question, preuves à l'appui, les informations officielles diffusées par le gouvernement d'Israël sur ses propres agissements.

Même le compte-rendu israélien sur l'infamie invasion des Gazaouis à Israël, le 7 octobre 2023, serait, à son avis, rempli de faussetés. Il n'y aurait, par exemple, aucune preuve de bébés décapités...

Des morts par milliers

Laribi critique les pays occidentaux, en particulier les États-Unis et la France, d'appuyer Israël et de contribuer à leur armement meurtrier. C'est 70 % du matériel militaire utilisé par Israël qui serait fourni par les États-Unis.

Même la Ligue des pays arabes, avec ses 22 pays membres, n'ose pas intervenir pour sortir leurs frères gazaouis de ce pétrin.

Si le Hamas, considéré comme terroriste, a pris le pouvoir, signale l'auteure, c'est que personne d'autre n'était là pour protéger

les Palestiniens.

Elle reproche aux politiciens et aux médias occidentaux d'avoir une plus grande compassion pour les morts israéliens que pour les décédés gazaouis.

L'auteure signale d'ailleurs le vocabulaire utilisé par certains médias. On lira que les morts israéliens sont «victimes du Hamas» alors que les morts de Gaza sont «victimes des ravages de la guerre». Les enfants palestiniens sont «retrouvés morts» pendant que les enfants ukrainiens sont «tués par les Russes».

À Gaza, 85 % des bâtiments scolaires ont été détruits, dont les 12 universités. Les hôpitaux s'écroulent sous les bombes et les médecins déplorent la pénurie de matériel soignant.

Des morts par milliers! À Gaza, 70 % des victimes sont des femmes et des enfants, selon l'ONU. Plus de 12000 enfants de moins de 12 ans auraient été tués. Plus de 200 journalistes auraient été exterminés.

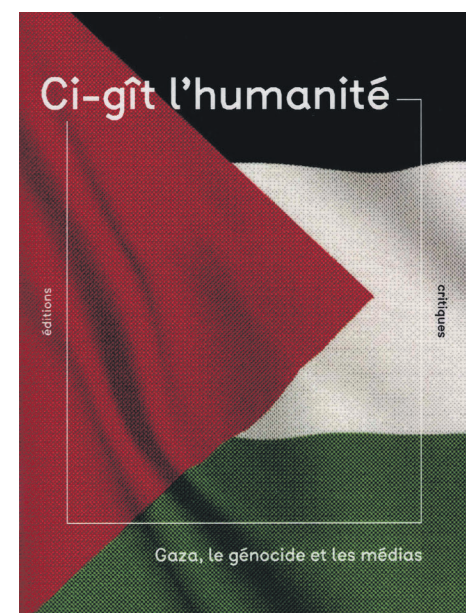
Est-ce que les colonisés de Gaza ont les mêmes droits que les autres humains sur cette planète?, demande Meriem Laribi.

Comme l'a écrit Karel Mayrand, «Gaza, c'est la fin du monde, c'est ce moment où l'on met en place une machine de guerre, froide et rationnelle, qui broie des enfants, méthodiquement.»

Meriem Laribi s'est donné pour objectif de «documenter le génocide en cours». C'est un point de vue partisan sur la réalité de ce conflit. On ne trouvera pas ici de renseignements sur la dictature que le Hamas impose à sa population ou sur le fait que les derniers otages ne sont pas relâchés, argument souvent évoqué par Israël pour poursuivre la destruction.

Mais son livre est une solide analyse sur une réalité bien souffrante pour les Gazaouis. Un génocide!

Ci-gît l'humanité, Gaza, le génocide et les médias, par Meriem Laribi, Éditions critiques, 2025, 312 pages.



La page couverture du livre « Ci-gît l'humanité, Gaza, le génocide et les médias ». Photo courtoisie

CARNET DE CHEZ NOUS



Pour publier une annonce dans le **Carnet de chez nous**, envoyez votre message au plus tard le jeudi avant la parution du journal de la semaine suivante au dfortier@lesoir.ca

Club des 50 ans et plus de Saint-Rédempteur

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Rédempteur tiendra un déjeuner le 11 septembre à 9 h au Restaurant Café aux Délices.

Ligue d'improvisation de Matane

La Ligue d'improvisation de Matane tiendra un camp d'entraînement pour les personnes intéressées à tenter l'impro le samedi 13 septembre à 13 h au Pub ludique chez Elmo.

Exposition de peinture et sculpture

Les artistes Fancine Ménard et Nina Dussault présentent l'exposition Autre Dimension à la halte des créations de la Place des Rochelais tous les jours de la semaine jusqu'au 14 septembre.

Soirées musicales

John Kerkhoven anime des soirées musicales ouvertes à tous. Les musiciens de tous les styles sont invités à venir *jammer* avec d'autres passionnés. Les gens sont aussi les bienvenus à venir profiter de l'ambiance. Les soirées se tiennent tous les premiers et troisièmes samedis de chaque mois à 20 h au Pub ludique chez Elmo.

Séance d'information électorale

Les gens intéressés à obtenir plus d'informations sur les rôles et responsabilités des élus au niveau municipal

peuvent s'inscrire en ligne à une conférence virtuelle qui se tiendra le 16 septembre prochain. On présentera aussi les outils disponibles pour bien assimiler le rôle d'élu, les compétences municipales et le processus de mise en candidature. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site du gouvernement du Québec et suivre le chemin suivant: Gestion municipale, organisation municipale, démocratie municipale, Élections municipales 2025 et choisir l'onglet S'inscrire à une séance d'informations.

Animaux de la seconde chance

Les Animaux de la seconde chance recueillent des contenants faisant l'objet d'une consigne pour financer l'organisme et venir en aide aux animaux abandonnés. On peut apporter les cannettes et bouteilles de consigne au 196, rue Courtemanche.

Club des 50 ans et plus de Saint-Rédempteur

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Rédempteur offre des cours de danse les mardis à partir du 16 septembre à 13 h 30 pour les débutants, à 14 h 45 pour les danseurs de niveau intermédiaire et les mercredis à partir du 17 septembre à 13 h 30 pour des cours avancés et à 14 h 45 pour les très débutants avec Aline Ratté.

Il y a aussi des cours de danse country dès le 18 septembre à 13 h 30 pour débutants et à 14 h 45 pour les très débutants avec Jocelyn Thibault. Tous les cours sont tenus au sous-sol de l'église Saint-Rédempteur. Pour informations, on peut contacter Gaétane au 418 562-5873 ou Priscille au 418 562-9391, poste 5530.



VILLE DE CAP-CHAT

Avis public d'élection

Municipalité : VILLE DE CAP-CHAT

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, **DANNY LAVOIE**, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de maire
Poste de conseiller au siège no. 1
Poste de conseiller au siège no. 2
Poste de conseiller au siège no. 3
Poste de conseiller au siège no. 4
Poste de conseiller au siège no. 5
Poste de conseiller au siège no. 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Période pour recevoir une déclaration de candidature : Du 19 septembre au 03 octobre 2025.

Horaire : Du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30.

*****Attention : le vendredi 03 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **dimanche, le 02 novembre 2025, de 10 h à 20 h.**

Jour de vote par anticipation : **dimanche, le 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h.**

Si vous êtes incapable de vous déplacer **pour des raisons de santé** et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander verbalement ou par écrit jusqu'au **15 octobre 2025** inclusivement à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

Tout électeur inscrit sur la liste électorale peut voter par anticipation.

Un électeur à mobilité réduite ou incapable de se déplacer pour des raisons de santé peut voter par anticipation à un bureau de vote itinérant lorsque les conditions suivantes sont remplies :

1° il est inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée;

2° il ou son proche aidant en a fait la demande au président d'élection au plus tard le dernier jour fixé pour la présentation d'une demande à la commission de révision ou, s'il n'y a pas de révision de la liste en application de l'article 277, au plus tard le douzième jour précédant celui fixé pour le scrutin;

L'électeur visé au deuxième alinéa, qui est domicilié dans toute résidence privée pour aînés au sens de la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux (chapitre G-1.021) ou de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les Inuits et les Naskapis (chapitre S-4.2) ou dans toute installation visée au deuxième alinéa de l'article 50 et qui n'a pas fait la demande prévue au paragraphe 2°, peut être admis à voter par anticipation à un bureau de vote itinérant s'il en fait la demande au bureau de vote itinérant.

L'électeur qui agit à titre de proche aidant d'un électeur visé au deuxième alinéa peut voter au même bureau de vote itinérant que cet électeur s'il est inscrit sur la partie de la liste électorale correspondant à la section de vote du domicile de l'électeur à l'égard duquel il agit comme proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Marie-Josée Létourneau.

5. La secrétaire d'élection, madame Marie-Josée Létourneau, a également été désignée pour recevoir des déclarations de candidature.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection et la secrétaire d'élection, à l'adresse et aux numéros de téléphone ci-dessous :

Adresse : 53 rue Notre-Dame, Cap-Chat (Québec) G0J 1E0

Présidente d'élection : 418-786-5537 poste 4

Secrétaire d'élection : 418-786-5537 poste 5

Cap-Chat, le 10 septembre 2025

Danny Lavoie
Présidente d'élection

LeSOIR

Votre annonce

AURAIT PU ÊTRE **ICI**

Et vous auriez tapé dans le mille!



Contactez nos conseillers ou conseillères en solutions médias dès aujourd'hui



AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2025-2026

Le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées tient à aviser la population, que contrairement à ce qui avait été annoncé, l'adoption du budget ne pourra pas avoir lieu le 23 septembre prochain.

L'adoption dudit budget 2025-2026 est reportée à une séance extraordinaire qui se tiendra à la salle des Monts du Centre de services d'Amqui, situé au 93 avenue du Parc, porte 3, à Amqui, le **28 octobre 2025 à 19 h 30**.

Toute personne désireuse d'obtenir de l'information sur ledit budget est invitée à se présenter à la séance au jour et à l'heure indiqués précédemment.

Donné à Amqui, le 3 septembre 2025.
Nancy Paquet
Secrétaire générale



Avis public d'élection

Par cet avis public, Mme Andréanne Tousignant, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures
- Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller 1 : District des Montagnes
 - Poste de conseillère ou conseiller 2 : District des Ruisseaux
 - Poste de conseillère ou conseiller 3 : District du Cap
 - Poste de conseillère ou conseiller 4 : District de la Rivière
 - Poste de conseillère ou conseiller 5 : District du Faubourg
 - Poste de conseillère ou conseiller 6 : District de l'Anse

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Lundi	de 8 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 16 h
Mardi	de 8 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 16 h
Mercredi	de 8 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 16 h
Jeudi	de 8 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 16 h
Vendredi	de 8 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 16 h

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 15 octobre 15 h 00 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Denis Duteau.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

6, 1^{re} Avenue Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1A1
418-763-5511 poste 203

Donné à Sainte-Anne-des-Monts, ce 10 septembre 2025

Andréanne Tousignant
Présidente d'élection



Matane

Avis public d'élection

Vote par correspondance

DATE DU SCRUTIN : 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, Marie-Claude Gagnon, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
- Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller district numéro 1
 - Poste de conseillère ou conseiller district numéro 2
 - Poste de conseillère ou conseiller district numéro 3
 - Poste de conseillère ou conseiller district numéro 4
 - Poste de conseillère ou conseiller district numéro 5
 - Poste de conseillère ou conseiller district numéro 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente (ou de la secrétaire d'élection ou l'adjointe à la présidente désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

HORAIRE

SEPTEMBRE	OCTOBRE
19 septembre 2025 : 9 h à 11 h	1er octobre 2025 : 9 h à 11 h 30
23 septembre 2025 : 9 h à 11 h 30	2 octobre 2025 : 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h
24 septembre 2025 : 9 h à 11 h 30	3 octobre 2025 : 9 h à 16 h 30 (en continu, ouvert sur l'heure du dîner)
25 septembre 2025 : 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h	
26 septembre 2025 : 9 h à 11 h	
30 septembre 2025 : 9 h à 11 h 30	

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Jour de vote au bureau de la présidente d'élection : **Mardi 28 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous de vous présenter pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 16 octobre 2025 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**
- Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le 16 octobre 2025.
- Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 17 octobre 2025.
- Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.
- Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.
5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Maude Gosselin-Bouffard et la personne suivante a été nommée adjointe à la présidente d'élection : Treena Fillion.
6. Les adjointes suivantes ont été désignées pour recevoir des déclarations de candidature : Maude Gosselin-Bouffard et Treena Fillion.
7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.
- Présidente d'élection**, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2,
Téléphone : 418 562-2333 poste 2023

Donné à Matane, ce cinquième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.
Marie-Claude Gagnon, Présidente d'élection

SUDOKU

		4			1		3	6
	2	6					5	
		8						
		9			2	3		
	1	5	6			9		7
			7					
8	5					1	6	
			3	9				4

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

3	8	2	5	9	1	6	7	4	9
4	7	5	8	6	3	9	1	2	6
6	9	1	7	2	4	3	8	5	8
5	4	9	6	1	7	2	8	3	3
2	7	6	3	8	9	5	4	1	4
8	1	3	2	5	4	6	7	9	7
2	6	4	9	7	5	8	3	1	1
1	5	8	4	3	6	9	2	7	7
9	3	7	1	2	8	4	6	5	5

MOT CACHÉ

A ABRICOT ANANAS ARTICHAUT ASPERGE AUBERGINE AVOCAT B BANANE BETTERAVE BLEUET BROCOLI C CANNEBERGE	C CAROTTE CERISE CHÂTAIGNE CHOU CITRON CITROUILLE CLÉMENTINE CONCOMBRE COURGE D DATTE E ÉCHALOTE ENDIVE	É ÉPINARD F FRAISE FRAMBOISE G GRENADE GROSEILLE H HARICOT K KIWI L LAITUE LIME	M MAÏS MANDARINE MANGUE MELON MERISE MIRABELLE MÛRE MYRTILLE N NAVET NECTARINE NOISETTE NOIX	O OLIVE ORANGE P PANAI PAPAYE PÂTÈQUE PÊCHE PISTACHE POIRE POIVRON POMME PRUNE	R RAISIN RUTABAGA T TANGERINE TOPINAMBOUR
--	--	---	---	--	--

A	N	I	S	I	A	R	E	N	I	R	E	G	N	A	T	A	E	C	E
E	G	A	B	R	I	C	O	T	C	E	R	I	S	E	R	U	I	S	C
M	L	A	T	E	N	I	T	N	E	M	E	L	C	T	G	T	I	I	S
H	Y	L	B	C	O	N	C	O	M	B	R	E	I	N	R	O	T	I	M
E	A	R	I	A	E	G	R	E	P	S	A	C	A	O	B	R	A	E	O
T	D	R	T	E	T	D	A	T	T	E	H	M	N	M	O	N	R	V	E
P	A	A	I	I	S	U	O	H	C	A	E	E	A	U	A	I	T	I	U
E	A	C	N	C	L	O	R	M	U	N	C	R	I	P	S	E	O	L	T
P	N	P	O	E	O	L	R	T	I	H	F	L	E	E	C	L	P	O	I
S	R	A	A	V	R	T	E	G	A	N	L	M	R	G	A	L	I	E	A
C	I	U	N	Y	A	G	R	L	O	E	A	U	I	R	R	E	N	N	L
E	A	A	N	A	E	E	O	R	M	E	N	R	O	U	O	B	A	D	X
U	E	N	M	E	B	T	V	N	E	A	V	E	P	O	T	A	M	I	I
Q	P	I	N	U	E	I	B	E	O	H	N	A	C	C	T	R	B	V	O
E	I	W	A	E	O	A	E	R	G	I	C	D	R	T	E	I	O	E	N
T	N	I	T	P	B	E	N	S	O	N	S	A	A	E	A	M	U	M	A
S	A	K	N	O	L	E	M	A	I	C	A	E	T	R	T	R	R	I	V
A	R	E	H	C	E	P	R	M	N	A	O	R	T	S	I	T	I	L	E
P	D	B	L	E	U	E	T	G	O	A	R	L	O	T	I	N	E	N	T
E	N	G	I	A	T	A	H	C	E	P	S	F	I	E	E	P	E	B	E

SOLUTION DE MOT CACHÉ : TOMATE

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Suite d'objets — Gratitude.
- Qui dépend d'autre chose — Bœuf d'Inde.
- Impératrice d'Orient — Joints.
- Coule en Suisse — Former.
- Écorce de chêne moulue — Dieu égyptien.
- Trois fois dix — Sa poudre est utilisée comme abrasif.
- Divise — Électronvolt.
- Sert aux lectures liturgiques — Chiffre — Célèbre marquis.
- Encourage le torero — Fondateur du Manitoba — Vierge.
- Habitants d'une région d'Asie — Plante grasse.
- Période historique — Il a un corps de cheval et un buste d'homme.
- Fait de se répéter — Matière à paniers.

VERTICALEMENT

- Hurlant — Carte à jouer.
- Déesse jalouse — Femme dépravée.
- Prévient d'un danger — Chapeau.
- Dieu des bergers — Partie d'un pichet.
- Sans vivacité — Encaissé.

- Peuple de langue thaïe — Vider entièrement.
- Génie malfaisant — Animal têtue.
- Liquide inflammable — Jeu de hasard.
- Tumeurs — De très près.
- Disposition à s'amuser — Soutien.
- (Se) précipiter — Diminuer.
- Légumineuses — Passer la saison froide à l'abri.

R	E	I	S	O	R	U	O	T	E	R	E	12
R	E	U	A	T	N	C	E	R	E	R	E	11
N	I	P	O	R	S	E	R	D	E	R	K	10
R	U	P	L	E	R	I	E	O	L	E	O	9
E	A	D	S	N	U	E	B	E	J	U	B	8
V	E	E	P	A	R	E	S	O	E	E	E	7
I	R	E	M	E	E	T	N	E	T	R	E	6
H	T	O	H	T	N	A	T	N	N	N	N	5
R	E	I	T	I	N	I	R	A	V	A	A	4
S	E	L	E	R	E	N	E	R	E	I	R	3
U	R	A	G	F	I	A	T	L	E	R	E	2
E	R	E	T	L	E	P	A	H	E	C	H	1
12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	



Les locataires de terres publiques refusent que les détenteurs de baux versent 3,7 M\$



La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs estime que les utilisateurs de la forêt sont pénalisés. Photo courtoisie RLTP

À quelques mois des hausses «injustifiables et indéfendables» prévues pour des baux de location en forêt à partir de janvier, le Regroupement des locataires de terres publiques (RLTP) refuse que les détenteurs déboursent 3,7 millions de dollars l'an prochain au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) ainsi qu'aux MRC. Il propose plutôt un compromis.

Les hausses prévues concernent les baux de villégiature à prix minimums, qui passeraient de 343 \$ à 500 \$, et les baux d'abris sommaires qui augmenteraient de 52 %, soit de 198 \$ à 300 \$. Les hausses des baux minimums toucheraient 27 000 des 40 000 villégiateurs du Québec à l'échéance du bail l'an prochain, dont 17 000 baux de villégiature. Les locataires ne pourraient échapper à la hausse de l'indice des prix à la consommation.

Pour dénouer l'impasse issue du dépôt d'un mémoire le 11 avril et de consultations en août, le RLTP accepterait l'étalement des hausses des tarifs minimaux sur trois ans. En retour, le président Arthur Fortin demande à Québec de ne garantir aucun ajustement des tarifs pendant cinq ans. «La balle est maintenant dans le camp du ministère», tranche le numéro 1 du RLTP.

Selon nos informations, les MRC se mêlent au dossier et en veulent plus.

«Le MRNF doit nous accorder ce compromis, plus respectueux des villégiateurs, ce qui ramènerait les tarifs

minimums à des niveaux réalistes», estime Arthur Fortin. «Le territoire public est immense et Québec doit ouvrir les portes», ajoute le défenseur des locataires de cette même forêt.

Toutefois, lors de la vente d'un chalet, la facture du bail augmentera d'environ 23 % par rapport à 2025 et, dû aux nouvelles valeurs de référence, les frais de transfert passeront de 397 \$ à 1213 \$. Ce prix s'appliquera seulement lors d'une modification au bail, comme pour la superficie agrandie du terrain en location.

Les MRC en veulent plus

Selon nos informations, les MRC se mêlent au dossier et en veulent plus. Celles-ci perçoivent déjà le montant de location du bail, conservent 50 % de l'argent dans leurs coffres et remettent 50 % au MRNF. Or, les MRC en profiteraient pour augmenter leur avoir de façon importante. Les

MRC considèrent qu'elles en font plus que le ministère en administrant les baux et en s'occupant des frais liés à leur conformité.

Avec les hausses anticipées, le MRNF et les MRC soutireront 4 millions de dollars par an des détenteurs de baux en 2026; une hausse de 20 % de leurs revenus de location. Pour plusieurs, le MRNF cherche à limiter l'accès au territoire public pour les moins fortunés de la société et faire plus de place au futur Régime forestier.

«L'union fait la force», dit l'adage. Le RLTP compte 40 000 détenteurs de baux, est administré par 60 bénévoles qui vivent les problématiques du territoire public et le protège. «Chaque membre nous rend plus forts, unis et entendus des instances provinciales et régionales», affirme Arthur Fortin.

On peut rejoindre le RLTP sur leur site Web.

Rendez-Vous Nature revient en ondes

La plus importante émission radio-phonique hebdomadaire consacrée à la chasse, à la pêche et au plein air au Québec, *Rendez-Vous Nature*, revient pour une 12^e saison. Elle sera maintenant disponible en ligne en format balado, dès le 15 septembre, sur le site Web du Soir La Matanie-La Haute-Gaspésie.

Olivier Therriault

En 2025-2026, *Rendez-Vous Nature* se retrouvera chaque semaine sur les ondes de 30 fréquences radio et Web à travers la province, dont lesoirmatanie.ca.

donne la parole aux acteurs de la chasse, de la pêche, du piégeage, du camping, de la motoneige et du plein air au Québec.

Produite à Rimouski, elle s'appuie sur une équipe de collaborateurs réguliers et sur la plateforme Rendez-vous Nature.ca, le seul site Web offrant des nouvelles quotidiennes sur la chasse, la pêche et le plein air au Québec. Parmi les collaborateurs, on retrouve notamment Stéphane Monette, Alexis Nantel, Jean Larivière, Julien Cabana et Mario Ross.

Collaboration de la première heure

Animée par Ernie Wells, l'émission *Rendez-Vous Nature* accueille notam-

ment des biologistes et des experts du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Toutes les émissions seront également disponibles en balado, chaque semaine, au Rendez-Vous Nature.ca

Rendez-Vous Nature est l'émission de référence en matière de chasse, pêche et plein air. Grâce à son réseau d'antennes et à sa diffusion sur le Web, elle rejoint des dizaines de milliers de passionnés, tout en contribuant à la promotion, à l'éducation et à la sécurité des activités de plein air. La saison se poursuivra jusqu'en juin 2026 partout au Québec.



L'animateur de *Rendez-Vous Nature*, Ernie Wells. Photo Laurie Cardinal

Mon dossier chasse et pêche



Votre prochain achat
de permis de chasse
peut se faire
en ligne!



Québec.ca/
mondossier
chassepêche

Votre
gouvernement

Québec

Charle Truchon sur le mur d'honneur

Le hockeyeur matanais Charle Truchon a rejoint un groupe sélect d'une vingtaine de joueurs à avoir leur photo sur le mur d'honneur du Colisée Béton Provincial de Matane.

Dominique Fortier

Cette initiative personnelle émane de Denis Gauthier, grand passionné et promoteur de plusieurs événements sportifs dans la région. Il y a une dizaine d'années, avec l'accord de la Ville de Matane, il avait d'abord monté une petite exposition permanente regroupant des photos de l'histoire du hockey à Matane et des grands événements sportifs qui s'étaient tenus au Colisée.

Par la suite est venu le mur des athlètes matanais qui ont évolué au moins un an dans une ligue de niveau supérieur. «J'ai toujours appelé ça le mur de la persévérance. C'est pour démontrer aux jeunes qu'ils peuvent se fixer des objectifs et les atteindre», confie-t-il.

Denis Gauthier tenait aussi à souligner qu'avant de rêver à la Ligue nationale de hockey, il y a d'autres étapes à franchir qui sont importantes dans un parcours, à commencer par la Ligue de hockey junior Maritimes Québec (LHJMQ). «Depuis l'arrivée du Drakkar et de l'Océanic, nos jeunes bas-laurentiens et gaspésiens sont davantage repêchés par la ligue. C'est bon pour nos athlètes, mais aussi pour la ligue qui crée un sentiment d'appartenance avec ses amateurs.»

Longue démarche

C'est tout un travail de moine que Denis Gauthier s'est donné pour retrouver tous les joueurs qui ont commencé leur parcours mineur à Matane et qui ont évolué au moins une année complète dans la LHJMQ. «Le plus récent est Charle Truchon. Il a tout raflé; autant un trophée personnel que la Coupe Memorial et la Coupe du président.»



Charle Truchon a remporté la Coupe Memorial avec les Remparts de Québec. Photo - Candice Ward/CHL

Il rejoint donc la vingtaine de joueurs présents sur le mur d'honneur, qui remonte à l'époque de Serge Bernier et d'Alain Côté.

Parmi ceux qui pourraient se retrouver sur le mur du Colisée dans le futur, on peut aussi penser à Louis-François Bélanger qui évolue maintenant

à Terre-Neuve et à Tomas Gagné qui vient d'être mis sous contrat par les Saguenéens de Chicoutimi

«C'est important pour moi de souligner le parcours de nos jeunes athlètes et je vais continuer de le faire tant que je pourrai», conclut Denis Gauthier.

Construction CRB remporte la saison régulière

L'équipe féminine Construction CRB a raflé les grands honneurs en terminant au tout premier rang de la saison régulière dans la Ligue de balle molle Coors Light/Dépanneur du Lac.

Dominique Fortier

La saison 2025 a été marquée par une lutte de tous les instants alors que les quatre équipes en lice auraient pu terminer au premier rang. Lorsqu'on examine le classement, Construction CRB est au sommet avec huit victoires, six défaites et un match nul pour un total

de 17 points alors que le deuxième rang est occupé par IGA Lafontaine qui a un tout petit point de moins. D'ailleurs, Flor Déco, qui termine au troisième rang, présente également une fiche identique de huit victoires contre sept défaites pour un total de 16 points. Lamarre Gaz industriel termine au quatrième rang avec 11 points.

Place au tournoi

Maintenant que la saison régulière est terminée, les équipes féminines

ont entamé le tournoi à la ronde. Lamarre Gaz industriel a d'ailleurs pris sa revanche en remportant son match 10 à 1 contre Construction CRB alors que Flor Déco a raflé la victoire au IGA Lafontaine par le pointage de 7 à 5. Par la suite, Lamarre Gaz industriel a remporté un autre match, cette fois-ci contre IGA Lafontaine par la marque de 6 à 5. Quant à CRB, victoire de 7 à 1.

La grande finale du tournoi se tiendra le jeudi 11 septembre dès 19 h 15 au Stade du Rempart de Matane. Les

gens sont invités en grand nombre à venir encourager les équipes.



CRB Construction termine au premier rang. Photo Courtoisie

LA MATANIE EST HOCKEY COLISÉE BÉTON PROVINCIAL ST-GELAIS ÉPICERIE - BOUCHERIE PRÉSENTE	LIGUE NORD AMÉRICAINE DE HOCKEY SAMEDI 20 SEPTEMBRE 19H30 COOL FM DE ST-GEORGES-DE-BEAUCE ADULTE: 20\$ / ÉTUDIANT-ENFANT: 10\$ 3L RDL DE RIVIÈRE-DU-LOUP	BILLET EN VENTE LE 11 AOÛT DÉPANNEUR DU LAC / ÉPICERIE-BOUCHERIE R. ST-GELAIS / MARCHÉ CÉVIC STE-ANNE-DES-MONTS / CHEF FRED POUTINERIE RIMOUSKI POUR INFORMATIONS : NELSON GAGNON : 418 562-9706 ET DENIS GAUTHIER : 418 566-9414	MRC de La Matanie Wegmans Alain Durocher Quality Pascal Bérubé MARQUIS PROMUTUEL OCEAN DEM Lebeau MATANE TOYOTA VILLENEUVE DURAVIT Lapierre
--	--	--	--

Une saison de rêve pour Les Allées

La saison Cendrillon s’est terminée pour les Allées du boulevard de Matane dans la ligue de baseball senior Puribec alors que l’équipe de Frédéric Dumas s’est inclinée en demi-finale.

Dominique Fortier

La formation a réussi tout un exploit en se rendant jusqu’au match ultime de la demi-finale, mais les Braves du Témiscouata ont finalement remporté la série, non sans difficultés.

Pour l’entraîneur de Matane, cette saison inespérée fait foi de la volonté et la détermination de l’équipe qui n’a jamais baissé les bras. «Si l’on m’avait dit en début de saison qu’on disputerait un septième match en demi-finale, j’aurais signé le contrat sans hésiter», lance-t-il en riant. Pour ce dernier, ses joueurs ont témoigné qu’ils étaient capables de rivaliser avec les meilleures équipes de la ligue.

Revenons un moment sur cette dernière série qui a été tout sauf ordinaire. «Tout a commencé avec le match numéro un où l’électricité



Le receveur Olivier Sirois. Photo courtoisie

a fait défaut. Il a fallu reprendre ce match à Matane. Ensuite, on a dû reporter le match numéro sept en raison de la pluie. Disons qu’il y a eu plein d’impondérables dans cette série. Mais le plus gros impact a été que Témiscouata a pu revenir au dernier match avec son lanceur numéro un qui avait eu le temps de se reposer en raison du match reporté», explique Frédéric Dumas.

Avec une équipe aussi jeune, c’est exceptionnel ce qu’on a réussi à faire.

–Frédéric Dumas

Un début fulgurant

Tout avait bien commencé pour l’équipe matanaise qui avait réussi à remporter ses deux premiers matchs de belle façon avec des gains de 14-6 et 9-4. Les Braves sont revenus dans la série en remportant le match numéro trois par la marque de 13-4, mais les Allées ont su rebondir dès l’affrontement suivant avec un blanchissage de 4-0. Avec leurs adversaires acculés au pied du mur, il ne restait qu’à finir le travail. Malheureusement, Matane s’est essoufflé à ce moment-là. «Les bâtons ont disparu et nous avons engrangé trois petits points dans nos trois derniers matchs. C’est probablement ça qui nous a coûté la série.»

Quoiqu’il en soit, Frédéric Dumas n’est aucunement amer ni déçu



L’équipe des Allées du boulevard. Photo courtoisie

de ses troupes. «J’ai senti que l’équipe était fatiguée après autant de matchs intenses. Il ne faut pas oublier qu’on affrontait une équipe qui avait remporté le championnat dans les dernières années. Malgré tout, je suis extrêmement fier des gars. C’était une belle saison. Notre double victoire à La Pocatière a été un point tournant pour notre saison et les choses ont commencé à bien aller. Je vais aussi me rappeler longtemps de notre première victoire à Edmunston en séries éliminatoires.»

De belles surprises

François Durette et Louis-Félix Noël figurent au palmarès des belles surprises de l’entraîneur alors que les deux jeunes joueurs ont eu des moyennes au bâton impressionnantes, autour de 0,400. Le receveur Olivier Sirois a aussi eu son mot à dire dans les succès de l’équipe. «On parle d’un des deux meilleurs receveurs de la ligue à mon avis. Somme toute, avec une équipe aussi

jeune, c’est exceptionnel ce qu’on a réussi à faire.»

Dans le vestiaire, après l’élimination, Frédéric Dumas ne pouvait qu’être enchanté par la performance globale de ses joueurs. «Plusieurs équipes auraient voulu être à notre place. D’ailleurs, avec les succès que nous avons eus cette année, on peut s’imaginer qu’on sera plus attractifs et qu’on saura intéresser davantage de joueurs.»

Que réserve l’avenir ?

Quant au lanceur Keisuke Takikawa, il doit maintenant démontrer son savoir-faire alors qu’il pourrait intégrer soit les Capitales de Québec ou les Expos de Sherbrooke.

Finalement, est-ce que Frédéric Dumas sera de retour l’an prochain. «C’est une discussion que je devrai avoir avec ma famille», laisse-t-il tomber.

Éditrice :
Louise Ringuet

Directeur régional de l’information :
Olivier Theriault

Le SOIR
• La Matanie • La Haute-Gaspésie

Directrice adjointe régionale de l’information :
Johanne Fournier

Journalistes :
René Alary
Alexandre D’Astous
Véronique Bossé
Dominique Fortier

Conseillers en solution médias : Alexandre Béland Lamer et Rémi Côté
Coordonnatrice à la maquette et web : Mélanie Daraiche
Coordonnateur expérience client et projets spéciaux : Francis Mimeault
Graphistes : Aude Robert-Gingras, Benoit Guérette
Développement web : Martin Ayotte Cummings

RS RÉSEAU SÉLECT
PROFESIONNELS PUBLICITAIRES

Publié par : Publications Le Soir Inc
Impression : Québecor Média
Distribution : Messageries Dynamiques

29 210 total | 7 190 en point de dépôt

Nous reconnaissons l’appui financier du gouvernement du Canada **Canada** **Québec**

CHAUSSURES
POP



**Go Sport est
une entreprise
d'ici, fièrement
CANADIENNE**

CONCOURS
SKECHERS

jusqu'au 28 septembre 2025

***Dynamise ta
garde-robe
avec Skechers***

**5000\$
À GAGNER!**

À l'achat de produits Skechers chez Go Sport, obtenez automatiquement une participation au tirage d'une carte-cadeau d'une valeur de 5000\$. Une seule carte-cadeau sera remise au gagnant ou à la gagnante. Le tirage aura lieu le 15 octobre. En magasin seulement.*



GLIDE STEP
PURSUIT SLIP-INS
893509
5-11 | 109,99\$



GLIDE-STEP
SOLE SLIP-INS
891616
6-11 | 129,99\$



SUMMITS CLASSY
SLIP-INS
891452
5-11 | 109,99\$

TIRAGE TOUS LES VENDREDIS
LA VALEUR DE VOTRE ACHAT DE LA SEMAINE

TIRAGES EN MAGASIN
SUR L'ACHAT DE CERTAINS PRODUITS

1019, av. du Phare O, Matane, QC G4W 3M6 | Ouvert les jeudis et vendredis jusqu'à 21h | 418 562-8408 | www.chaussurespop.com